

Balade à vélo à liberté



Bruxelles accessible

Roadbook : Bruxelles accessible

Informations pratiques

Cet itinéraire de 9km à la découverte des communes de Laeken et Jette a été spécialement pensé pour être accessible à tous. Bien que le parcours vous emmène principalement sur des voies propres au vélo, il se déroule en ville et s'intègre de temps à autre dans la circulation. Il a cependant été pensé pour être accessible à tout type de vélos¹ et de publics. Les points de traversée de grands boulevards sont accompagnés de photos et images aériennes afin de vous guider au mieux lors de ces passages moins évidents. Pour cette balade, une après-midi suffit (2h30), vous découvrirez ainsi de nombreux espaces verts, bâtiments historiques (dont l'accessibilité n'a pas été vérifiée dans le cadre de ce parcours²), œuvres d'art ou encore des endroits agréables où prendre une pause.

Dans ce roadbook, vous trouverez :

- Une carte ;
- Un itinéraire détaillé avec images ;
- La présentation des différents lieux.

La carte et les coordonnées GPX du parcours sont aussi disponibles au téléchargement sur le site de Pro Velo (lien).

Vous pourrez aussi trouver plus d'infos sur la manière d'utiliser ce type de fichier sur le site de Pro Velo (lien)

Conseils de sécurité et bonnes pratiques

- Vous restez soumis au code de la route et roulez sous votre seule responsabilité ;
- En ville, rouler à deux de front est permis, sauf lorsque vous entravez la circulation venant dans le sens opposé ;
- Lorsque vous vous arrêtez pour lire les commentaires des différents lieux, veillez à vous mettre en sécurité et à ne pas entraver le passage des piétons ni la circulation des voitures ;
- Attention aux rails de tram : veillez à toujours bien les franchir perpendiculairement ;
- Pour les handbikes (et autres vélos couchés), nous vous invitons à équiper votre vélo d'un drapeau en hauteur afin de vous faire identifier dans la circulation.

1. Tous types de vélos dont les dimensions sont inférieures ou égales à une largeur de 100 cm et une longueur de 250 cm. Pour les vélos dont les dimensions sont supérieures, nous vous conseillons de prendre contact au préalable avec Pro Velo afin d'obtenir quelques précisions et conseils utiles.

2. L'accessibilité de ces bâtiments peut être vérifiée sur le site <https://handy.brussels/>. Les éventuelles visites d'intérieurs sont à organiser en parallèle.

Parcours

Départ – Boulevard du Centenaire

Le parking situé au bas du Boulevard du Centenaire constitue notre point de départ. Au besoin, il est possible de garer votre véhicule le long du boulevard sur des places en enfilade, et non délimitées au sol pour la durée de la balade. Il n'existe pas de places réservées PMR. Il existe, néanmoins, une possibilité de s'arrêter et de décharger les vélos sur le parking pour cars. Des toilettes publiques adaptées et gratuites sont aussi accessibles avant le départ. Une table de pique-nique est disponible et accessible en fauteuil roulant. (Photos à rajouter)

Pour commencer le parcours :

- Suivez l'itinéraire de la promenade verte démarrant derrière l'aire de pique-nique et les toilettes publiques.



- Au croisement en T, prenez à gauche.



- Ensuite, prenez la 1ère à droite sur l'Avenue du Gros Tilleul. Traversez ensuite le rond-point, tout droit pour arriver au premier arrêt.

Halte n°1 : Pavillon Américain

Cette étrange structure ressemblant à une base de la NASA est l'un des nombreux pavillons de l'exposition universelle de 1958. Celui-ci était dévolu aux USA. Bien qu'aujourd'hui, il n'en reste que la base, le pavillon avait de plus grandes proportions

en 1958 (30 mètres de haut pour 104 mètres de diamètre). Considéré comme l'un des plus vastes complexes circulaires construits, il était comparé au Colisée de Rome. Le bâtiment comprenait un théâtre et un « circarama », sorte de cinéma en 360°. Ces deux éléments ont tous les deux disparu aujourd'hui. L'ensemble conçu par l'architecte Edward Durrell Stone avait pour but de vendre l'American Way of Life à travers des films, expositions d'objets, de sculptures et d'autres œuvres artistiques. Occupé par la VRT jusqu'en 2012, il est aujourd'hui en attente d'une nouvelle affectation.



- Retournez sur vos pas en traversant le rond-point.
- Continuez tout droit jusqu'au rond-point suivant. Vous pouvez voir l'Atomium et le palais des expositions (Brussels Expo) sur votre droite.



Halte n°2 : Atomium et Palais des expositions (Brussels Expo)

Monument emblématique de Bruxelles, L'Atomium a été construite dans le cadre de l'exposition universelle de 1958. D'une hauteur de 102 mètres, avec ses 9 boules de 18 mètres de diamètre, elle représente un cristal de fer agrandi 165 milliards de fois.

Œuvre de l'ingénieur André Waterkeyn, l'Atomium ne devait pas survivre au-delà de l'exposition universelle. Son succès et sa popularité ont cependant permis de la conserver. Elle a même été complètement rénovée en 2006. L'aluminium a été remplacé par de l'acier inoxydable, ce qui a rendu l'Atomium plus brillante que jamais.

Les différentes boules sont accessibles au public. La dernière est occupée par un restaurant panoramique.

Aujourd'hui, le monument abrite une exposition consacrée à l'expo de 1958 et l'histoire de l'Atomium, ainsi que plusieurs expositions temporaires.

Derrière l'Atomium, vous pouvez apercevoir les Palais du Heysel. Cet autre bâtiment date des expositions universelles de 1935 et 1958 et comprend une série de palais. Le plus grand, le Palais 5, s'étend sur une superficie de 14 000 m². A l'époque, sa construction était une véritable prouesse technique. Tout l'édifice repose uniquement sur une structure en béton armé. Le bâtiment est aussi représentatif du courant architectural qui s'est fortement développé à Bruxelles dans l'entre-deux-guerres : l'Art Déco. Les quatre statues au sommet des colonnes font référence au thème de l'exposition universelle de 1935 : les transports.



- Traversez la place Louis Steens et continuez en face sur l'Avenue du Gros Tilleul.



- Prenez ensuite la première à gauche : Avenue de Bouchout.



- Suivez l'Avenue de Bouchout en tournant à gauche.
- Arrêtez-vous à hauteur du Planétarium.



Halte n°3 : Planétarium

Ce bâtiment se situe à l'emplacement d'un ancien complexe construit à l'origine pour l'exposition universelle de 1935. Celui-ci était dévolu à la collaboration entre industries et science.

Sur une idée du roi Albert 1^{er}, l'Alberteum (son nom d'origine) comprenait des salles de conférence, de projection, de cinéma, d'exposition, une salle de radiodiffusion, d'enregistrement et enfin un planétarium.

Le bâtiment est couvert d'un dôme de 23 m. Il abrite un planétaire reproduisant la voûte céleste et le mouvement des astres.

Cet ancien planétarium (et le complexe qui y était lié) fut malheureusement détruit pour être reconstruit en 1976. Les dimensions du dôme furent conservées, plaçant ce nouveau planétarium parmi l'un des plus grands d'Europe. Depuis 2009, grâce à d'importants soutiens financiers, le Planétarium s'est doté d'un nouveau système de projection.

Plus d'informations sur le site du Planétarium : <https://planetarium.be/fr>



- Continuer votre trajet sur l'Avenue de Bouchout.



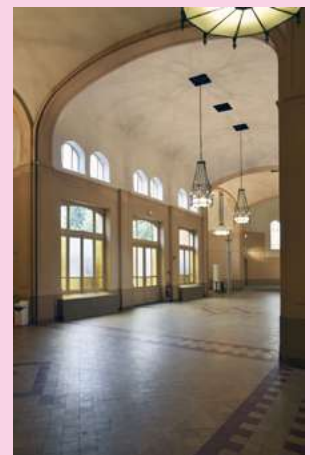
- Prenez la 2ème à droite sur l'Avenue Houba-de Strooper, restez bien sur la piste cyclable sur la droite.
- Remontez jusqu'au 2ème passage piéton pour traverser l'avenue (1)
- Traversez ensuite directement l'avenue Stiénon sur votre droite (2)
- Prenez ensuite l'avenue Stiénon vers la gauche (3)
- Prenez la 3ème à droite, puis directement à gauche pour continuer sur l'Avenue Stiénon.
- Arrêtez-vous au rond-point face à l'Hôpital Brugmann (voir photo ci-dessous).



Hôpital Brugmann

Comme son nom l'indique, cet hôpital a été financé avec l'aide de Georges Brugmann, un célèbre banquier bruxellois. Conçu par Victor Horta, il présente un plan « pavillonnaire » dans un parc de 18 hectares. Il est inauguré en 1923. C'est le dernier hôpital en Belgique à conserver cette structure. Il est composé de plusieurs pavillons différents. Il permet de séparer les différents départements de l'hôpital. Ce type de disposition favorise la circulation et le renouvellement de l'air. Cela permet aussi d'isoler les secteurs et les différentes pathologies, répondant ainsi aux préoccupations hygiénistes de l'époque.

Le bâtiment situé en face de vous n'est donc qu'une partie du complexe hospitalier. Il combine le rôle de morgue et de chapelle. Le bâtiment est construit dans un style éclectique teinté d'Art nouveau. Il se compose, au bel-étage, d'une chapelle pour les offices laïcs (à droite) et catholiques (à gauche). Elle repose sur un niveau inférieur dévolu au dépôt mortuaire. Un ascenseur, tout en grillage, permet la montée des corps pour les cérémonies et veilles funèbres.



- Au rond-point, prenez la 3ème sortie sur Avenue du Heymbosch. Suivez celle-ci jusqu'à la statue de Boule et Bill sur la gauche près du rond-point suivant.



Boule et Bill

Comme son nom l'indique, cet hôpital a été Depuis Juillet 2000, Bill (le cocker anglais) joue à saute-mouton sur le dos de son maître, Boule, au croisement de l'Avenue Van Engeland et de l'Avenue du Heymbosch. Les aventures de ce duo inséparable tournent depuis 1959. Elles ont fait rire plus de 25 millions de lecteurs. Cette série est l'une des plus populaires dans le monde francophone. Ces histoires se présentent sous forme de gags se produisant dans ou autour de la maison familiale.

La statue, réalisée par Tom Frantzen, est un clin d'œil au créateur de Boule et Bill, Jean Roba, qui est venu s'installer dans la commune de Jette dans les années 50. L'auteur s'est inspiré de son cocker à poil long pour dessiner Bill et de son propre fils pour créer le personnage de Boule. Retraité en 2003, il décède à l'âge de 75 ans en juin 2006.



- Au Rond-point, prenez la 2ème sortie sur Avenue Van Engeland (la rue dans laquelle se situe la statue)



- Suivez la rue sur la droite (Avenue Jacques Van Swartenbrouck)



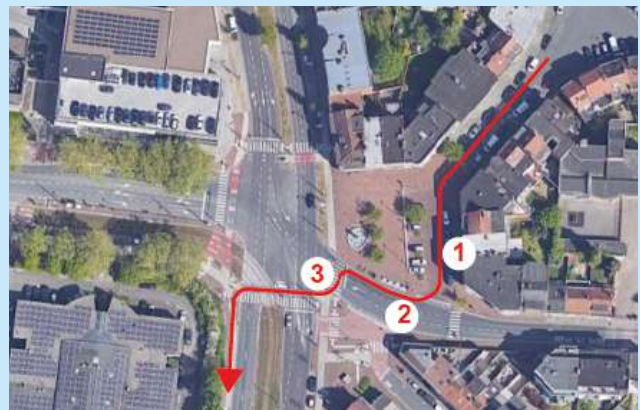
- Au rond-Point, 3ème sortie, Avenue Henri Librecht et puis 1ère à droite, Rue Joseph Schuermans



- Prendre la 3ème à droite, Rue Eugène De Smet

- Au bout de la rue, à hauteur de la fontaine, tournez à droite en restant sur le trottoir. Tournez à gauche et traverser la rue Bonaventure et ensuite traversez l'avenue de l'exposition universelle via le passage cyclable.

- Après avoir traversé l'avenue de l'Exposition, descendez celle-ci sur votre gauche.



- Prenez ensuite le premier chemin sur la droite (Petite Rue Sainte-Anne) après le restaurant Japonais (hoshi hoshi) pour rentrer dans le parc du marais de Jette. Continuer le chemin jusqu'au premier bâtiment sur la gauche.



Marais de Jette

Ces grandes prairies marécageuses ponctuées de saules têtards constituent un parc naturel tout à fait remarquable pour la diversité de ses biotopes³. Le Marais de Jette-Ganshoren couvre une zone équivalente au fond de vallée du Molenbeek qui coulait encore ici au début du 20ème siècle. Ensermé entre deux voies ferrées, menacé d'urbanisation, asséché et envahi de potagers, il a été sauvegardé grâce à l'action d'un comité de défense de la vallée du Molenbeek. Le creusement d'un nouvel étang en pente douce a permis le développement d'une flore typique des zones humides de la région telle que l'Iris Jaune (symbole de la région Bruxelles-Capitale). La faune n'est pas en reste avec 65 espèces d'oiseaux recensées sur le site. Plus d'informations (accès, règlement, plan détaillé, ...)

https://gardens.brussels/fr/chercher?search_api_fulltext=marais+de+jette



3. Un biotope est un milieu de vie défini par des caractéristiques géographiques et climatiques.

- Retournez sur vos pas, sortez du marais de Jette pour franchir à nouveau l'Avenue de l'Exposition et entrez en face dans le parc roi Baudouin



- Retournez sur vos pas, sortez du marais de Jette pour franchir à nouveau l'Avenue de l'Exposition et entrez en face dans le parc roi Baudouin



- A partir de maintenant, vous pouvez suivre les panneaux de la promenade verte (voir exemple ci-contre), ils vous ramèneront au point de départ. Suivez celle-ci et arrêtez-vous au croisement suivant (avec la rue Eugène Toussaint).



Parc Roi Baudouin

Le parc Roi Baudouin est né de l'idée du conseil communal de Jette de relier entre eux, via la vallée du Molenbeek, le bois du Laerbeek, le bois de Dieleghem et le bois du Sacré cœur par un parc qui pourrait prétendre être l'équivalent du bois de la Cambre au nord-ouest de Bruxelles. Et l'on peut dire que c'est réussi : ce grand espace vert de 110 hectares (dont 53 entièrement boisés) constitue un point d'intérêt de choix pour les habitants de la commune.



Le parc se divise en trois parties. Vous êtes actuellement dans la partie 2 s'étendant de la rue Eugène Toussaint à l'Avenue de l'Exposition universelle. Occupée en son centre par un étang servant de bassin de retenue aux crues du Molenbeek, elle offre une zone d'habitat aux saules, aulnes glutineux et féviers qui en bordent les abords.

La première partie, de l'autre côté de la rue Eugène Toussaint, couvre 13 hectares qui ont gardé pour l'essentiel l'aspect du parc d'autrefois. Celui-ci comporte une large promenade piétonne, une plaine de jeux, un étang de pêche, un chemin pavé et un chenal pittoresque parsemé de rocaillles. Dans la vieille hêtraie, le sol se tapisse d'ail des ours au printemps.

Plus d'informations (accès, règlement, plan détaillé, ...)

<https://gardens.brussels/fr/espaces-verts/parc-roi-baudouin>



- Traversez la rue Eugène Toussaint et poursuivez la piste cyclable dans le parc.



- À la sortie du parc Roi Baudouin, continuez tout droit en traversant le rond-point sur le passage vélo. Longez le parc de la jeunesse.



- Au rond-point suivant, prenez la deuxième sortie Rue de Duysburgh (**attention, vous retournez dans la circulation**)



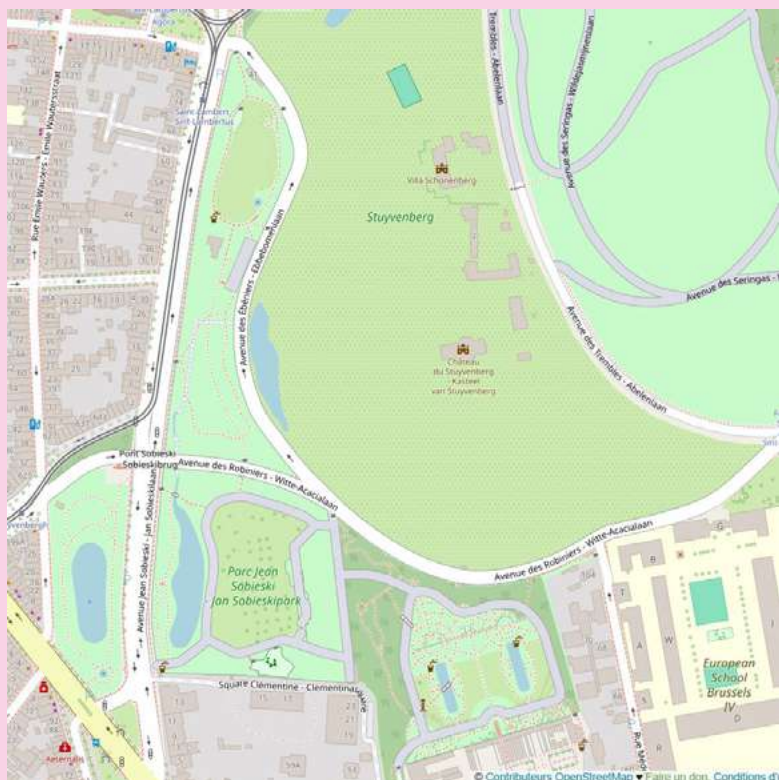
- Au Square Léopold (énorme rond-point suivant), prenez la 4ème sortie : rue Alphonse Wauters. Afin de s'engager facilement dans la rue Alphonse Wauters, nous vous conseillons de maintenir l'usage de la piste cyclable de droite.

- Au feu continuez tout droit : Avenue Jean Sobieski. Vous allez longer le jardin Jean Sobieski, qui sera la dernière étape du circuit.



Jardin Jean Sobieski, Jardin du fleuriste et Jardin colonial

Ces trois parcs bordent la voie d'accès au plateau du Heysel et communiquent entre eux. Ils proviennent du patrimoine que Léopold II a offert à la Belgique par le biais de la Donation Royale. Ces terrains ont accueilli, sous le règne de Léopold II, des serres permettant d'y loger les premières collections de plantes africaines. L'horticulture coloniale devait alors répertorier, cultiver et faire connaître les espèces de plantes intéressantes de l'Etat indépendant du Congo. L'idée était aussi d'introduire au Congo des plantes tropicales (café et cacao). Le parc permettait de les faire pousser et grandir avant de les envoyer au Congo.



Depuis, les collections de plantes tropicales ont rejoint le Jardin Botanique. Les Serres ont aujourd'hui disparu. L'espace a été divisé en trois jardins : le jardin colonial, le jardin du fleuriste, tous deux originellement dédiés à la culture des fleurs d'ornement des demeures royales, et enfin le fruitier royal (aujourd'hui, jardin Jean Sobieski).

Plus d'informations (accès, règlement, plan détaillé, ...) :

Jardin sobieski

<https://gardens.brussels/fr/espaces-verts/parc-sobieski>



Jardin colonial

<https://gardens.brussels/fr/espaces-verts/jardin-colonial>



Jardin du fleuriste

<https://gardens.brussels/fr/espaces-verts/jardins-du-fleuriste-de-stuyvenberg>



- Reprenez votre route sur l'Avenue Jean Sobieski et continuer tout droit pour arriver à votre point de départ Avenue du centenaire.

This map shows a section of Brussels, Belgium, centered on the 'Bos de la Jette' area. A prominent green line with white dots and arrows indicates a recommended walking or cycling route. The route starts near the 'GARDENS OF JETTE' and 'N290' road, passes through 'Poelbosch', 'Heymbosch', 'Boule et Bill', 'Hôpital Brugmann', 'Square Palfyn', 'Planétarium de Bruxelles', 'Atomium et Parc des Expos', 'Parc d'Osssegheem', 'Bavillon américain et Parc d'Osssegheem', 'Parc de Laeken', 'Jardin Colonial - Koloniale Tuin', 'Château du Stuyvenberg - kasteel van Stuyvenberg', 'Laeken', 'Parc Jean Sobieski, Jardin du fleuriste et parc Colonial', 'Stuyvenberg', 'Parc de la Jeunesse', 'Molenbeek', 'Parc Roi Baudouin', 'Jette', 'Marais de Jette', 'Poelbosch', 'DIELECHEM - DIELEGEM', 'Herakles', 'Brugmann UH', 'Houben-Brugmann', 'King Baudouin Stadium', and 'ALDI'. The map also shows various streets, parking areas (marked with 'P'), and other landmarks like 'Départ Toilettes' and 'Départ Toilettes'.





ACCESS ► i

**VÉRIFIEZ
L'ACCESSIBILITÉ**

Circuit vélo :
Bruxelles pour tous



Balade à vélo en liberté

Ce roadbook a été par l'asbl Pro Velo
grâce au soutien de Equal Brussels
et certifié par Access-i



Pro Velo



equal.brussels
be the change



www.provelo.org

Editeur responsable Pro Velo asbl - 15, rue de Londres - 1050 Bruxelles
Photos, contenu et mise en page © Pro Velo - Janvier 2025